

Conseil : Cannelle divise toujours

Majorité et opposition se sont écharpées hier soir au sujet de Cannelle. La seconde reprochant à la première de vouloir en vendre une partie.



Les anciennes usines Cannelle deviendront « Rive d'arts » d'ici un an. En attendant, l'opposition municipale s'étonne que la majorité puisse en céder une partie. Archives CO.

redac.ponts-de-ce@courrier-ouest.com

Les anciennes usines Cannelle ont cette faculté de traverser les mandats municipaux... Alors que le projet pour ces lieux de la précédente municipalité, désormais opposition, a été au cœur de la campagne électorale de 2008, le site est de nouveau dans les débats des élus presque six ans plus tard. Ce fut le cas hier soir, à la faveur de la présentation du rapport de la Chambre régionale des comptes qui a examiné à la loupe les finances communales de 2008 à 2012 (lire CO d'hier).

« Réhabilitation publique, mais gestion ouverte »

Si le rapport en question y note que le projet, dont les travaux ont commencé, « va contraindre la situation financière », le maire Joël Bigot y a répondu en spécifiant que des ventes pourraient avoir lieu : la maison où est installé le luthier, et le bâtiment voué à la partie hôtellerie-restauration. La maison du luthier, ainsi que les maisons de la rue du Laurier qui devaient autrefois accueillir des artisans d'art, représentent déjà une recette de 875 000 €, venant diminuer les 5 millions d'euros que la Ville doit financer pour ce projet.

Alors qu'en 2008 la majorité actuelle reprochait à celle d'alors de vouloir vendre le site en totalité, on assiste aujourd'hui à l'inverse, pour la vente d'une partie.

David Colin a ainsi déclaré « presque six ans plus tard, la première pierre pas encore posée, nous découvrons presque par hasard, et cela en dépit des questions que nous vous avons posées, que vous avez déjà programmé de revendre une partie de cette opération et que vous envisagez de céder à l'exploitant de la restauration hôtellerie la partie la plus historique de cet ensemble. Nous sommes extrêmement surpris de ces retournements ou reculades ».

Martine Riffault estime pour sa part : « A plusieurs reprises nous vous disions nos inquiétudes sur l'investissement beaucoup trop lourd pour la commune, vous vous êtes laissé aveugler par ce projet idéologique ».

« On ne s'interdit rien »

Joël Bigot est alors revenu sur de précédentes réunions, au cours desquelles il dit avoir spécifié que « le rôle de la ville n'est pas de faire de l'hôtellerie restauration. La ville fait la réhabilitation patrimoniale. Pour la gestion de l'équipement on ne s'interdit rien, vente, location, bail avec option d'achat... Ce n'est pas une nouveauté ». Et à l'adresse de Martine Riffault :

« Je ne sais pas si vous croyez à ce que vous dites. Vous remettez en cause la Chambre régionale des comptes. Le débat, c'est de savoir comment a été gérée la commune de 2008 à 2012 ».

2008 justement, Sylvie Froger (opposition) a souhaité revenir sur cette année là : « Vous n'avez jamais évoqué en 2008 qu'une vente était possible ». Le maire de répondre : « Une partie seulement serait vendue. Des avis, des études, ont aidé à construire le projet. On a mis 5 ans, on a consulté large. Nous avons retravaillé après 2008. On ne s'est pas enfermés. On a vu toutes les possibilités. Plusieurs options sont possibles, mais il y a une confidentialité qui s'impose ».

Livraison dans un an

Des contacts seraient en effet en cours et la vente, location, ou bail avec option d'achat seront mis en œuvre selon le projet du professionnel.

L'ensemble du site, connu de tous sous le nom de Cannelle, s'appellera désormais « Rive d'arts ». Enfin, des contacts sont déjà en cours avec des artisans d'arts pour qu'ils viennent s'y installer, et l'ensemble devrait être livré d'ici un an.